



*Appui aux Collectivités Locales de la
Vallée du Fleuve Sénégal*



Mise en place d'outils de
sécurisation foncière :
Le Plan d'Occupation et
d'Affectation des Sols (POAS)
et la Charte du Domaine Irrigué
(CDI)

Outils au centre d'une politique de sécurisation foncière

Mise en œuvre dans la VFS à partir des recommandations du PDRG:
conception d'outils pertinents de gestion et de suivi du foncier

⇒ Outils de planification territoriale et de gestion des ressources naturelles

⇒ Outils de régulation pour compléter les dispositions législatives et réglementaires

⇒ L'expression d'une nouvelle vision du Développement Local

POAS

CDI

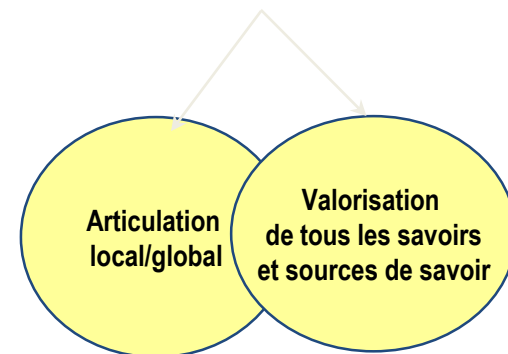
☞ porté par les acteurs locaux

☞ Une synergie des différents niveaux d'appréciation

Fds de maintenanc

Schémas hydrauliques

Outils de prolongement



☞ dans le respect des principes de base de la démocratie

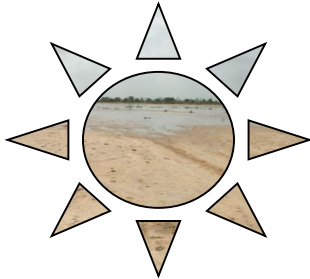
La sécurisation foncière?

Plusieurs dimensions

Juridique, sociale, voire même sociologique

Mais surtout environnementale et économique

Sécurisation de
la ressource



Préservation contre les dégradations

Sécurisation de
la mise en valeur



Vérité sur le potentiel

Erection de conditionnalités d'installation

✓ Orientation des occupations

✓ Conditions d'accès à l'eau

✓ Normes d'aménagement

✓ Normes de mise en valeur

Le Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols

Une recommandation du PDRG: un outil qui soit à la fois

⇒ Un support institutionnel et technique à la disposition des CL

⇒ Un guide des acteurs et décideurs du développement rural

Cartographie de l'occupation du sol

Définition concertée de vocations pour les terroirs

Règles concertées d'utilisation et de gestion des RN

Renforcement des compétences des acteurs locaux

Cadres locaux de concertations sur les ressources

Clarification de la situation foncière

Intégration des systèmes de production

Renforcement démocratie locale

Maitrise d'œuvre de la CR

Rôle d'ingénieur Conseil de la SAED

4 principes

Cachet officiel de la démarche

Accessibilité des produits

Cartographie participative...
Puis Correction des
informations au GPS

08/05/2007 10:03



Règlementation:

Des dispositions précises sur

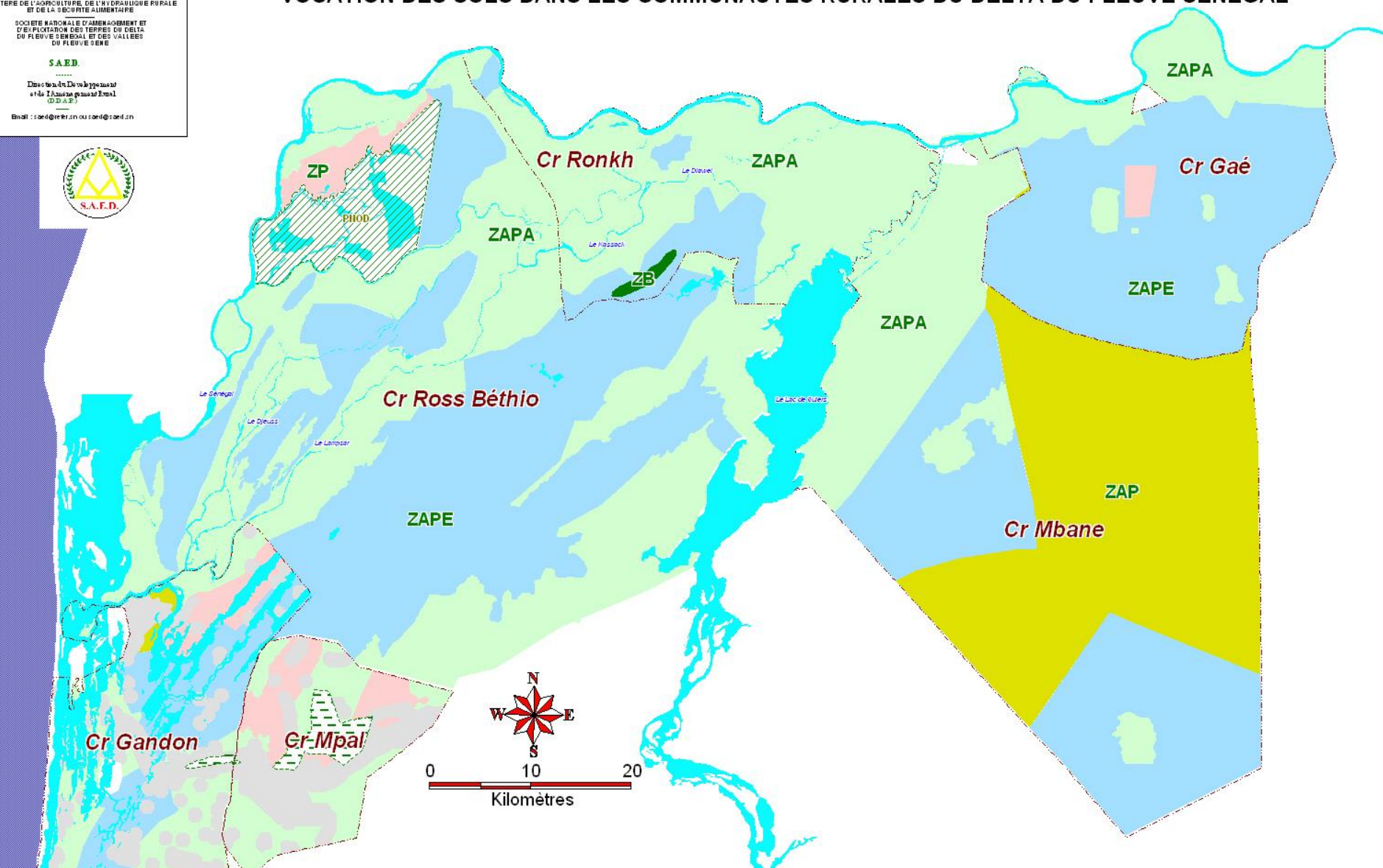
- La vocation des différentes parties de l'espace et les modalités de pratique des activités non prioritaires.
- La liste et la position des points d'eau pastoraux
- La liste et le tracé des couloirs de passage du bétail en zone agricole
- L'organisation de la vaine pâture
- La gestion des divagations du bétail
- La liste et la position des débarcadères de pêche
- Les zones d'extension des villages officiels
- Le tracé des pistes de production et/ou de désenclavement

Le tout obtenu au terme d'une concertation avec toutes les catégories d'acteurs....

.... puis conformé à la Législation nationale



VOCATION DES SOLS DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES DU DELTA DU FLEUVE SENEGAL



LÉGENDE

- | | | |
|--|--|--|
| Zone pastorale (ZP) | Zone de reboisement (ZB) | Fleuve, lac, marigot |
| Zone agro-pastorale à priorité élevage (ZAPE) | Zone d'habitation (ZH) | Océan Atlantique |
| Zone agro-pastorale à priorité agricole (ZAPA) | Forêt classée | |
| Zone agropastorale (ZAP) | Parc National des Oiseaux de Djoudj | |
| | Limites de communauté rurale | |

Acteurs impliqués

Conseil Rural : Maître d'œuvre	Coordination d'ensemble du processus Amendements et validation des résultats des différentes phases Mobilisation de la population et des autres acteurs Application du POAS Désignation de la composition et présidente de la CTAP
SAED et ST : Ingénieur - Conseil	Animation – facilitation Expertise technique (cartographie, etc.) Appui financier Membre CTAP
Administration	Facilitation Représentation de l'Etat
CADL	Membre de l'équipe d'animation Membre de la CTAP et du Comité restreint
Elus	Participation aux différentes étapes de la concertation (zones et CR) Membres des commissions de suivi dans les zones
Chefs de village	Participation aux différentes étapes de la concertation (zones et restitutions CR) Membres des commissions de suivi dans les zones
Notables villageois	Participation aux différentes étapes de la concertation (zones et restitutions CR)
Organisations d'agriculteurs	Participation aux différentes étapes de la concertation (zones et restitutions CR) Membres des commissions de suivi dans les zones
Eleveurs	Participation aux différentes étapes de la concertation (zones) Membres des commissions de suivi dans les zones
Pêcheurs	
Organisations de femmes	
Organisations de jeunes	

Impacts du POAS sur la SF

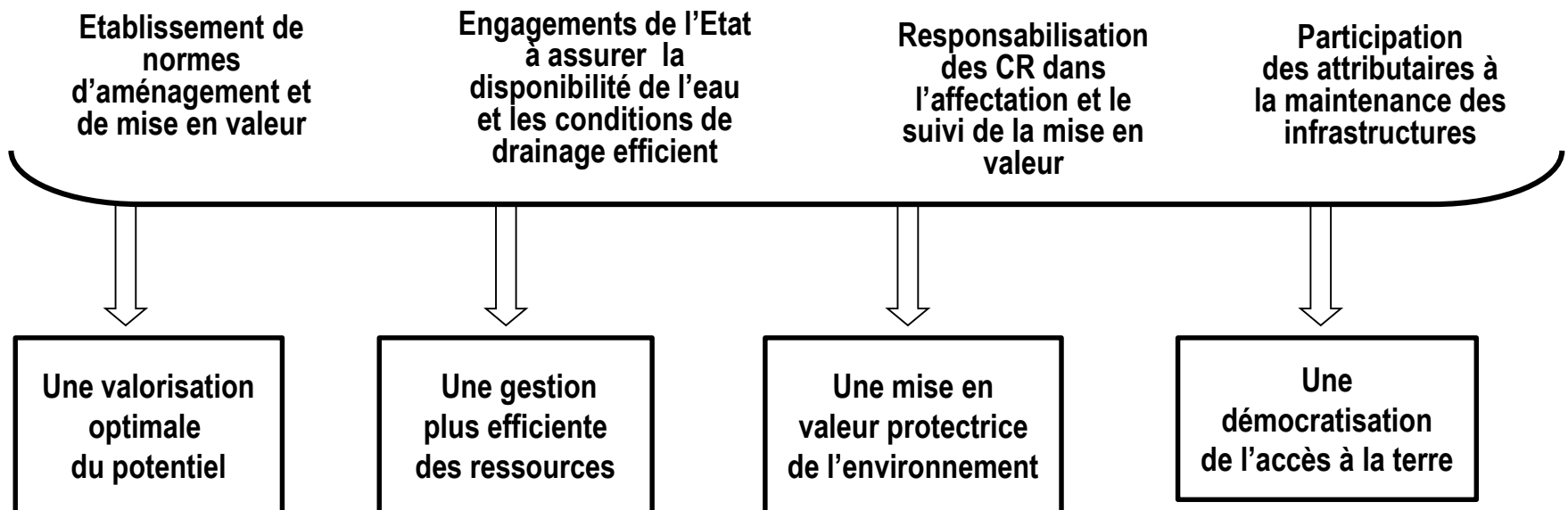
- Clarification des rôles et attributions des acteurs locaux impliqués dans la gestion foncière.
- Renforcement institutionnel du Conseil rural (instrument de gestion foncière, meilleure maîtrise de l'information, promotion d'une élite locale capable d'assurer une animation correcte du développement)
- Renforcement de la démocratie locale: Echanges directs entre élus et populations sur les ressources et leur utilisation
- Vulgarisation de la législation foncière: diagnostic participatif avec accent mis sur les pratiques et/ou comportements préjudiciables et/ou répréhensibles
- Offrir l'opportunité – voire donner aux élus le courage – de poser la question du statut des terres
- Renforcer le partenariat avec les structures d'appui comme la SAED
- Créer les conditions d'un apaisement, voire d'une prévention des conflits fonciers

- Promouvoir la démocratie locale
- Favoriser une conscience plus accrue des exigences du développement intégré et durable (pluralité des thèmes abordés et mise en évidence des relations entre eux et avec le foncier)
- Rétablir la place de l'élevage dans l'occupation et l'utilisation de l'espace
- Lancer le débat concerté sur la valorisation des potentialités de la zone Diéri
- Poser les jalons pour la réalisation du Cadastre rural
- Anticiper le débat sur l'habitat rural et sa place comme mode d'occupation de l'espace
- Stimuler la mise en place d'un cadre organisationnel de la gestion foncière et, plus globalement, de la concertation pour le développement

La Charte du Domaine Irrigué

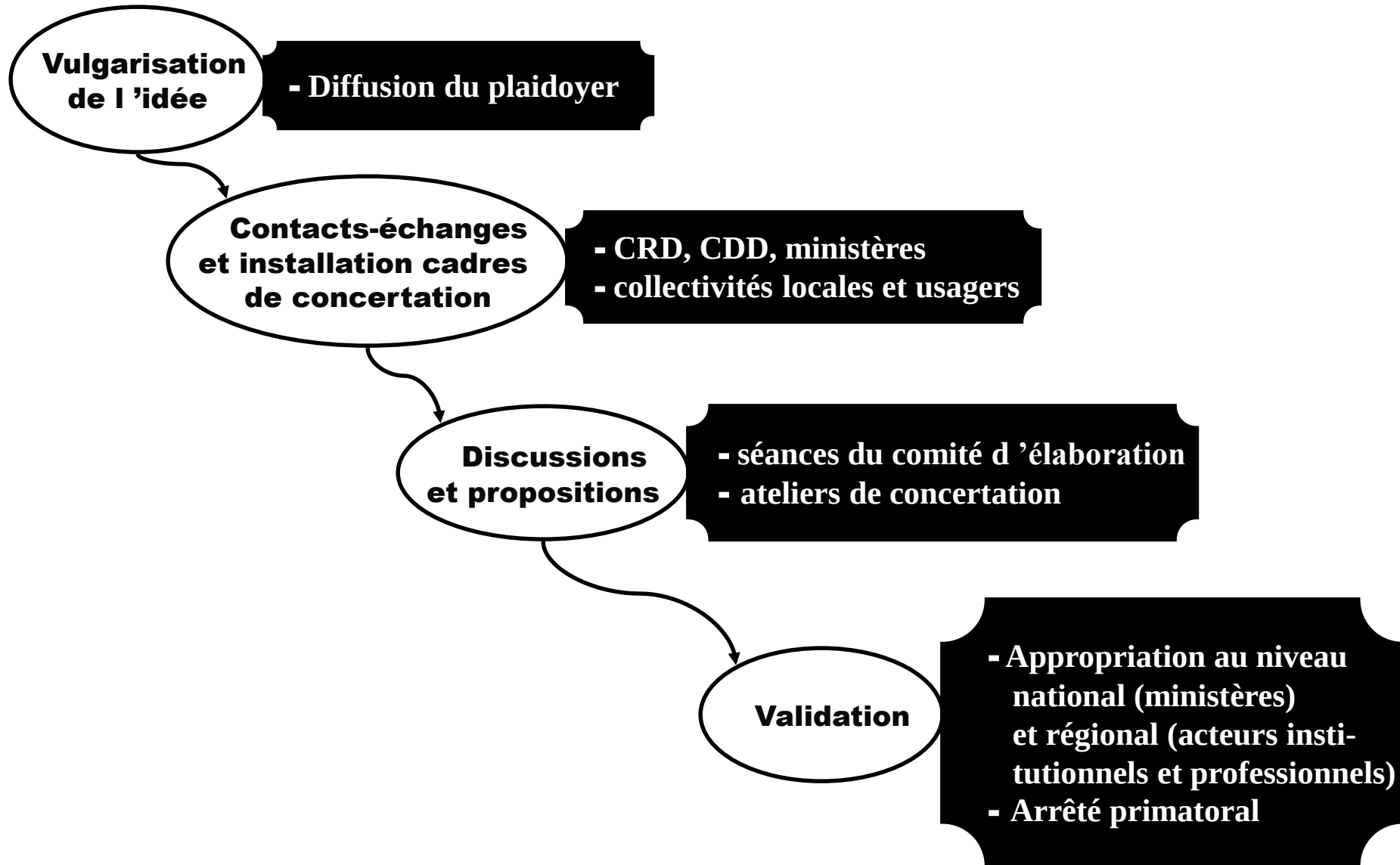
Une convention découlant de larges concertations entre les différents Acteurs et Institutions concernés par l'utilisation des ressources terres et eau à l'échelle de la Vallée du Fleuve Sénégal

Objectif: disposer d'un document de référence établissant les normes de gestion, d'accès, d'attribution et d'utilisation du domaine irrigué à l'échelle de toute la VFS.



Texte final validé sous forme d'Arrêté Primatorial, ce qui l'insère dans le Corpus législatif et réglementaire du Sénégal

Les étapes de l'élaboration



La CDI répartit les rôles et responsabilités dans la gestion et la préservation du DI entre :

L'Etat

La CR

Et surtout

L'ATTRIBUTAIRE

Engagement vis-à-vis de la communauté, à travers lequel il:

- précise le type et les modalités de mise en valeur envisagé
- informe sur la source d'eau qu'il compte solliciter
- précise le système de drainage des eaux usées qu'il va mettre en place
- s'engage à payer les redevances attachées à ces choix, dans le cadre des fonds de maintenance et de l'OMVS
- s'engage à élaborer un plan d'aménagement cohérent et accepte le contrôle de conformité par la SAED.

La question du minimum de mise en valeur:

Privés:

Délai de 3ans pour la moitié

Délai de 5 ans pour le tout

AHA publics:

IC annuelle au moins égale à un.

Limites de la CDI

En tant que protocole, elle n'avait pas force de loi.



Arrêté primatorial

Niveau de diffusion.



Accompagnement des CL

Champ limité au DI.



Outils de prolongement

Attributions antérieures.

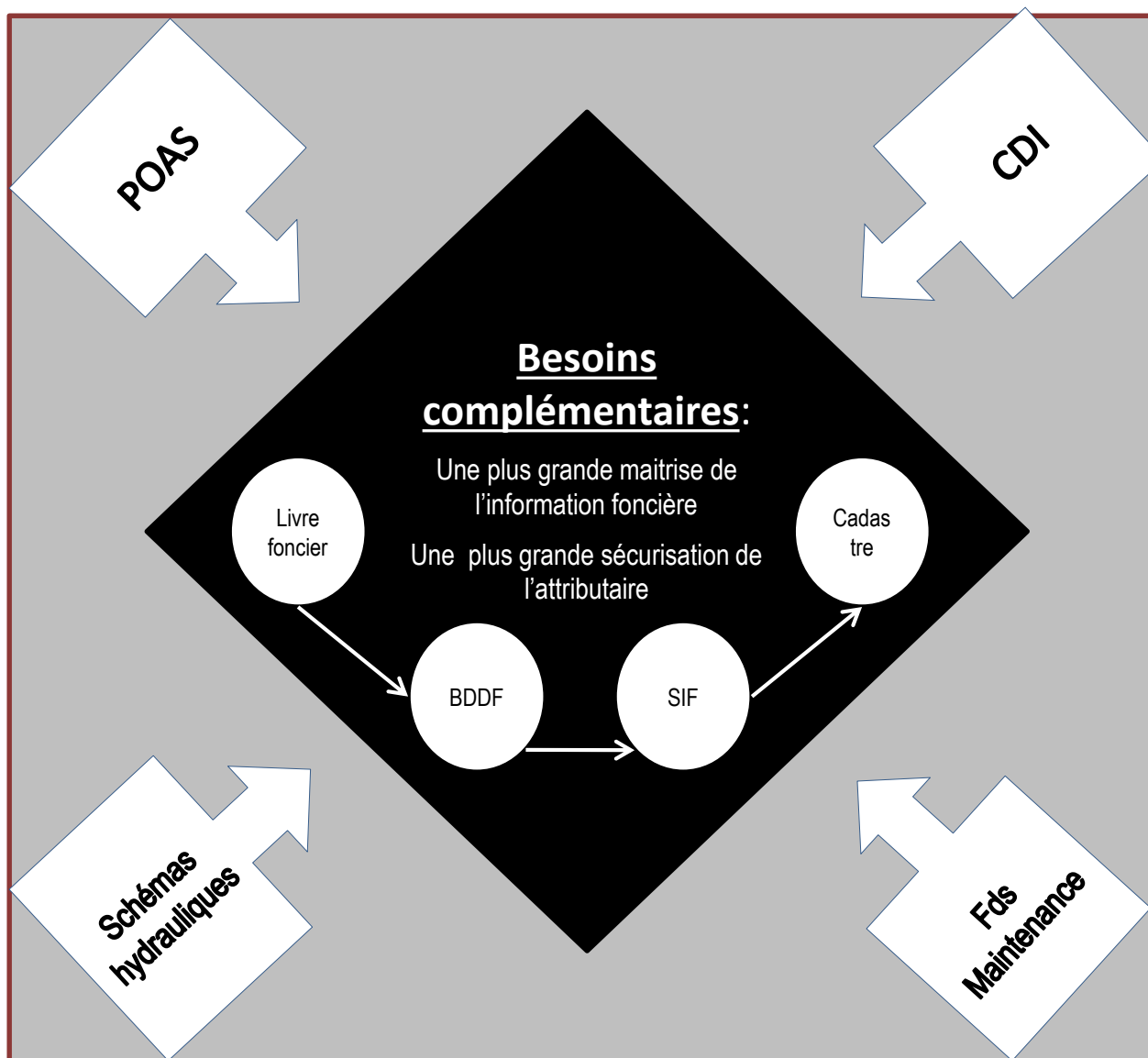


Rétro-activité

Dossier d'études imposé.



Formulaire



Nouveaux Chantiers de la Politique de sécurisation foncière dans la VFS

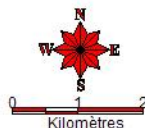
**Un Système d'Information
Foncière pour chaque CR de
la VFS: BDD du foncier et
cartographie du parcellaire**



**Finalité: Cadastre
rural**

Et surtout ...

**Un effort d'application des
outils existants**



LEGENDE

Localités

- DIADIAM III: village officiel
- Keur Assane Ba : hameau

Réseau routier

- Route, piste secondaire
+ + + + + Digue, digue-route

Réseau hydraulique

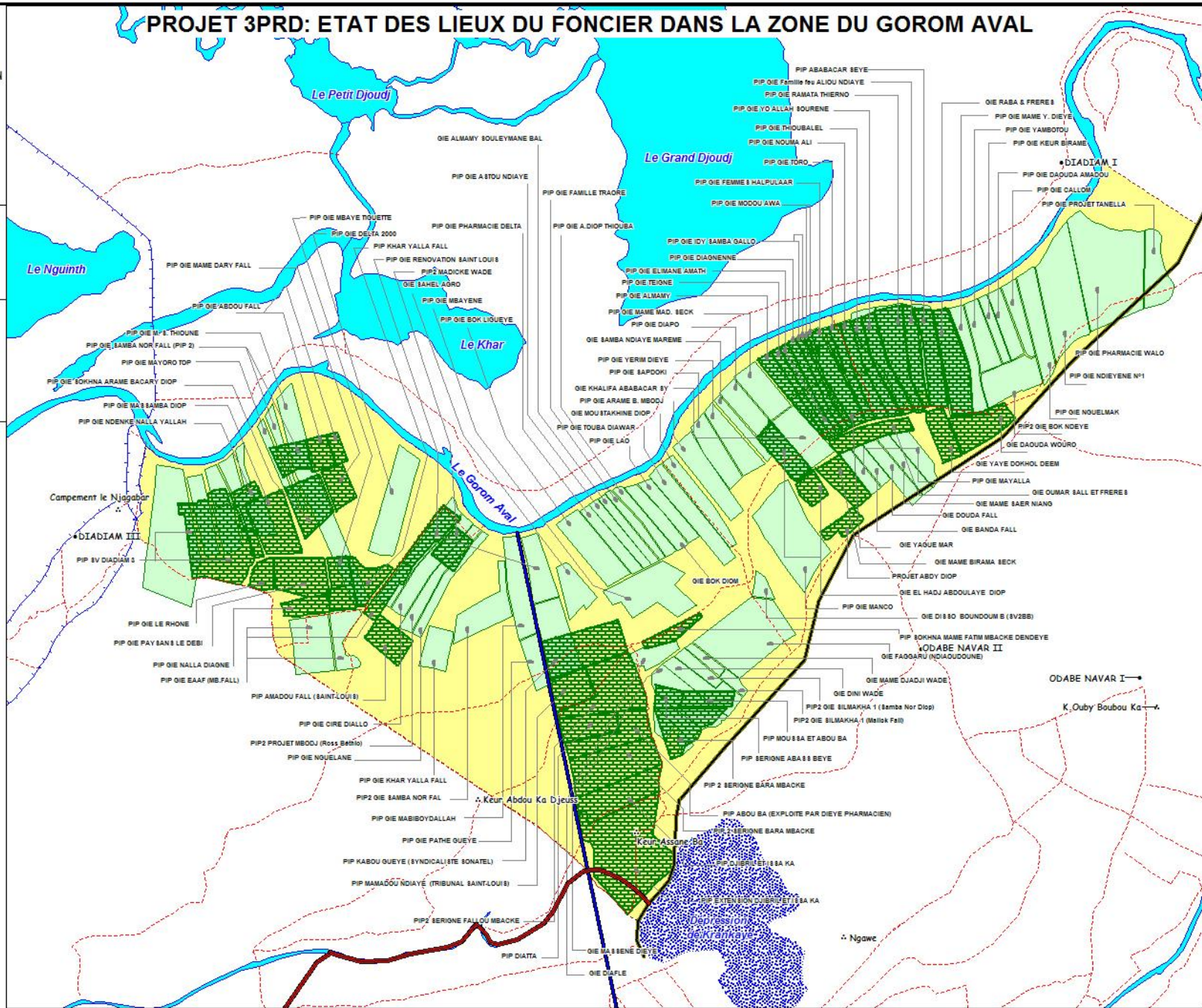
- Canal du Krankaye
— Dr. Emissaire (1ere tranche)
— Dr. Emissaire (2ieme tranche)

Aménagements hydro-agricoles

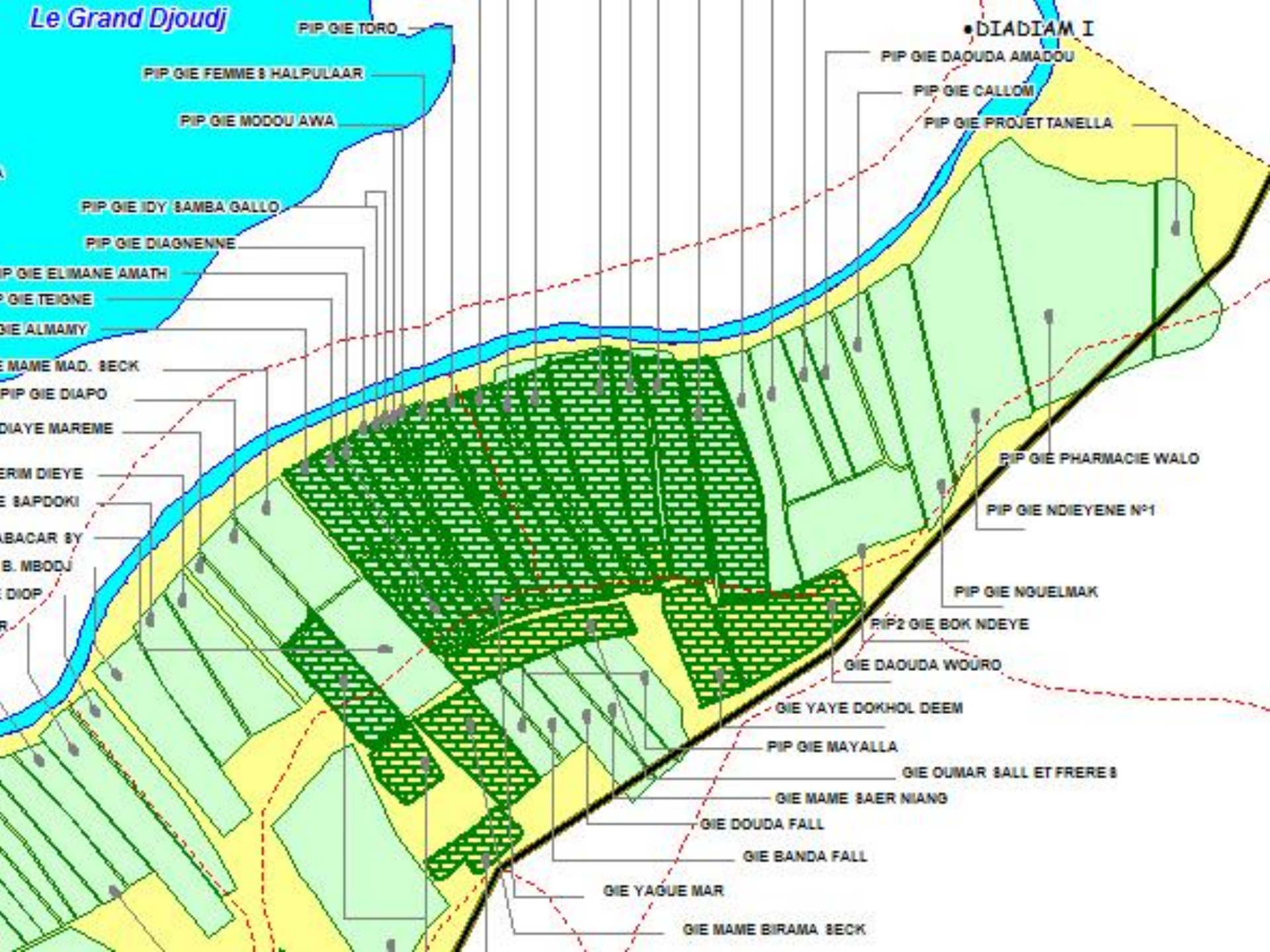
-  Anciennes UMV
-  Nouvelles UMV
-  Zone du projet

Réseau hydrographique

- Fleuve, marigot, lac
 Dépression de drainage



Le Grand Djoudj



Contraintes

- Mobilisation effective des acteurs
- Degré de diffusion: (Retour de l'information)
- Résistance de la coutume
- Ténacité des pratiques
- Conflits de compétence (CV – CR)
- Conflits d'intérêt/activités
- Constance dans les positions
- Volonté insuffisante des CR
- Ingérence du politique
- Ambiance conflictuelle
- Logique de « rupture systématique »
- Calendrier électoral
- Moyens des CR limités
- Compétences techniques des CR
- Intégration avec les autres outils de planification

CDI et POAS:

2 outils de haute portée juridique et environnementale

Apports et avancées significatives vers la sécurisation du Foncier

Leur finalité:

Une valorisation
efficiente et
optimale des
potentialités de
développement
de la VFS.

Une agriculture qui garde sa place centrale mais s'intégrant dans une politique globale de développement socio-économique avec les autres systèmes de production et modes d'utilisation :

Un accent mis, en plus des aspects juridiques, sur les dimensions socio-économique, sociologique et environnementale (préservation de la ressource et garantie d'une rentabilité de la mise en valeur)

Une démarche participative qui donne sa place à l'acteur local tout en valorisant les apports des partenaires techniques et institutionnels.

Leur force: le mode d'élaboration (concertation, quête du consensus)



**Rupture avec les textes classiques:
légifération ascendante**

MERCI DE VOTRE ATTENTION